

Signature d'un protocole de partenariat pour le développement économique du territoire Niortais

Niort, le 7 juillet 2015, Marc Abadie, Directeur du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts, et Jérôme Baloge, Maire de Niort et Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), ont signé ce jour, un protocole de partenariat pour la période 2015-2017.

La Caisse des Dépôts accompagne la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais dans l'approfondissement et la mise en œuvre de leurs projets structurants sur différents axes de coopération.

- **Le financement des investissements** : la Caisse des Dépôts met à disposition de la CAN et de la Ville son offre de prêts sur fonds d'épargne, notamment les prêts « croissance verte » pour la transition écologique et énergétique. En ce qui concerne le patrimoine bâti des collectivités, la Caisse des Dépôts mobilisera sa filiale Exterimmo pour le montage juridique et financier d'opérations pilotes en matière de maîtrise et d'économie d'énergie.
- **Le contrat de ville et le renouvellement urbain** : dans la continuité du contrat de Ville signé le 6 juillet, ce protocole prévoit plus particulièrement une mobilisation des moyens d'expertise et d'ingénierie de la Caisse des Dépôts au bénéfice de la CAN et de la Ville pour accompagner la restructuration et le développement des 3 quartiers concernés : Pontreau/ Colline Saint-André, Tour Chabot-Gavacherie et Clou Bouchet. Il s'agit aussi de mettre en œuvre un plan d'action afin de soutenir la création d'entreprises, en mobilisant les atouts du territoire.
- **Le développement économique** : la CAN, la Ville et la Caisse des Dépôts conviennent de collaborer sur le développement des projets structurants pour l'attractivité du territoire, tels que le site Boinot, future tête de ligne du projet de développement du tourisme fluvial sur la Sèvre Niortaise, ou encore, la restructuration du quartier de la gare, pour concrétiser son potentiel de développement et de création d'activités. De même pour l'économie sociale et solidaire, secteur stratégique du territoire, les signataires collaboreront pour expérimenter des démarches innovantes. Par ailleurs, la Caisse des Dépôts mobilisera son expertise pour accompagner le développement de la filière numérique dans l'agglomération du Niortais.

La mise en œuvre de ce protocole sera assurée par un comité d'orientation et de suivi présidé par le Maire de Niort, Président de la CAN, le Directeur régional de la Caisse des Dépôts et les directeurs généraux des services.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique. www.caissedesdepots.fr

A propos de la CAN et de la Ville de Niort

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et la Ville de Niort conduisent conjointement des projets innovants en faveur de l'attractivité du territoire.

Contacts

Groupe Caisse des Dépôts

Justine Guitard - Tél. : 05 49 60 36 06 - email : justine.guitard@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Communauté d'agglomération du Niortais - Ville de Niort

Nancy l'Horty – Tél. : 06 67 15 66 50 – email : nancy.l_horty@aglo-niort.fr
